

Public Visé

- Toute personne chargée d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures et du mode opératoire
- Cette formation correspond à la formation dite initiale. Elle peut également concerner les personnels opérateurs en recyclage ayant peu pratiqué, voire pas à jour des évolutions techniques ou réglementaires. Il convient de rappeler que les compétences évaluées se doivent de traiter des 3 niveaux d'empoussièrement, l'ensemble des compétences acquises et évaluées sur 2 jours en formation initiale ne peut être revu sur 1 jour, durée minimale proposée en formation de recyclage.

Pré Requis

Dans le cas d'une formation préalable, détenir une attestation médicale d'aptitude au poste de travail à jour délivrée par le médecin du travail (ou par un médecin validant le port d'Équipement de Protection des Voies Respiratoires)

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les opérations spécifiques à l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante
Savoir appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
Savoir mettre en œuvre les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante et appliquer un mode opératoire

Parcours pédagogique

I/ Caractériser la problématique posée par l'utilisation de l'amiante

La caractéristique de l'amiante

L'exploitation et l'utilisation de l'amiante : amiante environnemental et Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante

Effet sur la santé et suivi médical

II/ Dispositions générales

L'organisation de la prévention

Responsabilité et sanctions encourues

III/ Conception d'un chantier amiante dit de « sous-section 4 »

Repérages amiante : Dossier Technique Amiante et

Repérages amiante Avant Travaux (immeubles bâtis, industries, navires, Travaux Publics, etc.)

Profils intervenant / sous-section 3 et sous-section 4, processus et niveau d'exposition, Valeur Limite d'Exposition

Professionnelle

MPC1 : abattage, sédimentation et/ou aspiration

Vacation, temps de repos, pénibilité de l'intervention

Organisation chantiers de niveau 1, 2 et 3 / aéraulique

Produits de substitution

Métrologie, formations et suivi

Moyens de protection collective

- Confinement statique (film de propreté) et dynamique

- Calfeutrement / isolement, mise en dépression (Très

Haute efficacité)

- Aspirateur à filtration absolue (Très Haute efficacité)

- Sas d'entrées / sorties, sas déchets

Équipements de protection individuelle

- Efficacité

- Usage et critères de choix

- Avantages et inconvénients

- Principes de fonctionnement

Mode opératoire / notice de poste

IV/ Réalisation d'un chantier amiante sous-section 4

L'installation du chantier

La préparation du chantier

Techniques d'intervention

Les contrôles

Le repli et la restitution

Gestion des déchets : conditionnement transport et élimination

Intégration des situations d'urgence et les secours

V/ Intervention amiante sous-section 4 : mises en situation

Présentation du chantier : niveau 1, 2 et 3

Présentation des matériels et équipement : abattage, sédimentation aspiration, Moyens de Protection Collective et Équipements de Protection Individuelle

Mise en œuvre d'aéraulique d'un chantier amiante

Mise en œuvre de modes opératoires et notices de poste

Évaluations théoriques et pratiques

RECYCLAGE

- 3 ans

La période entre deux formations n'excède pas trois ans à compter du jour de la délivrance de l'attestation de compétence attestant la présence et validant les acquis de la formation préalable ou du dernier recyclage.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

- Études de cas (repérages, modes opératoires type) et utilisation de plateformes techniques aménagées (Moyens de Protection Collective, Équipements de Protection Individuelle et outils techniques) adaptées aux différents domaines d'activité amiante : immeubles bâtis ; ouvrages de génie civil, travaux publics ; navires, bateaux et autres constructions flottantes ; installations, structures ou équipements concourant à la réalisation ou la mise en œuvre d'une activité (industrie)
- Formation intégrant les 3 niveaux d'empoussièrement réglementaires (arrêté du 23 février 2012 modifié et référentiel formation SS4 de 2024)
- Utilisation de supports digitaux pendant l'animation (visites virtuelles, tutoriels, etc.)

Qualification Intervenant-e-s

Formateur préventeur bénéficiant d'une expérience de la prévention des risques sur chantiers, formé et qualifié à la pédagogie avec un suivi et une actualisation des compétences théoriques, pratiques et d'animation

Méthodes et modalités d'évaluation

- Épreuve théorique (a minima 20 minutes)
- Épreuve pratique (environ 1 heure)
- Attestation de compétences si réussite aux évaluations théoriques et pratiques

Attention : La délivrance de l'attestation est soumise à la réussite de l'ensemble des épreuves pratiques (y compris à la réalisation d'une décontamination réelle en sas à 5 compartiments équipés de douches).

Évaluation de la satisfaction du stagiaire et de l'atteinte des objectifs par questionnaire en fin de session

Signature par le stagiaire et le formateur d'une feuille d'émargement par demi-journée

Attestation de fin de formation

Certificat de réalisation

Modalités d'accessibilité handicap

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec le référent handicap : 02 43 28 34 22 / formations@btps72.fr

Durée

14.00 Heures **2** Jours